

Mémoire du
Comité pour la préservation des espaces verts entourant
le rapide du Cheval Blanc

présenté à

l'Office de consultation publique de Montréal
le 27 avril 2004.

dans le cadre des audiences sur
l'avant-projet de la politique de protection et de mise en valeur des milieux
naturels

Notre comité s'est formé il y a plus de quatre ans, en réaction au projet domiciliaire menaçant les espaces verts naturels situés à l'est de la rue Riviera à Pierrefonds.

Ces terrains, que nous tentions au meilleur de notre pouvoir de préserver, et ceux encore plus vastes situés à l'ouest de la rue Riviera font partie de l'écoterritoire du rapide du Cheval Blanc tel que mentionné dans le plan d'urbanisme qui vous est ici soumis pour étude.

À l'heure actuelle ce projet est en construction et a amputé de façon morbide les espaces verts naturels à l'est de la rue Riviera. Il comprend 106 unités de logement en copropriété et 51 maisons de ville.

Notre groupe est de nouveau en alerte puisque se prépare un méga projet domiciliaire, cette fois du côté ouest de la rue Riviera, qui, devons-nous mentionner est le dernier espace vert naturel en bordure d'un cours d'eau, sur l'île de Montréal.

Vous trouverez, ci-annexé, un plan de ce projet immobilier que l'arrondissement Pierrefonds-Senneville nous a fourni. Y figurent plus de 600 unités de logement réparties en tours d'habitation de quatre à dix étages.

En plusieurs occasions des élus municipaux et fonctionnaires nous ont vanté les vertus de ce projet soi-disant vert. Mais notre expérience antérieure, à l'est de la rue Riviera, nous a rendu très sceptiques face aux arguments invoqués par nos politiciens pour nous faire accepter un tel projet.

Tout d'abord, il est souvent question de l'accès aux berges de la rivière. On nous promet un meilleur accès. Avant l'érection du domaine immobilier à l'est de la rue Riviera les berges de la rivière des Prairies étaient accessibles. Des gens venaient s'y balader à vélo, d'autres y promenaient leur chien, des enfants s'y rendaient pêcher.

Malheureusement, il n'y a plus d'accès direct aux berges, puisque les sentiers y menant ont été remplacés par des terrains résidentiels. Les décideurs politiques ne devraient pas restreindre l'accès des berges aux citoyens en prétextant l'améliorer. Une visite sur le site suffirait à convaincre n'importe qui.

Deuxièmement, on nous assure qu'une fraction minime du terrain sans valeur écologique sera sacrifiée. Mentionnons de nouveau que les espaces verts visés ici sont les derniers espaces verts naturels en bordure d'un cours d'eau sur l'île de Montréal. La plus grande partie de ce territoire est inondée à chaque printemps. On projette de construire sur la quasi totalité de la superficie non inondée.

Lors d'une rencontre d'information cet hiver entre les gens impliqués dans le projet : urbanistes; conseillers de la ville et de l'arrondissement; biologistes et des citoyens, un urbaniste a admis

qu' il aurait été difficile de sauvegarder les terrains avoisinants le projet s'ils n'avaient pas été inondés.

Donc, doit-on en conclure que la valeur écologique d'un terrain ne tient qu'au fait qu'il soit inondé? Nous ne croyons pas que ce soit le cas. Mais nous craignons que la valeur économique du terrain n'éclipse sa valeur écologique. Nous nous demandons à qui profitera la réalisation d'un tel projet. Dans les conditions actuelles sûrement pas à la communauté.

Durant cette rencontre d'information, en nous présentant le plan du projet immobilier, on nous assurait que des zones tampons permettaient un équilibre de l'écosystème pour ainsi protéger la faune. Lorsque qu'une route tient lieu de zone tampon, nous nous inquiétons sérieusement pour la survie des espèces y habitant. L'équilibre écologique nous apparaît réellement menacé.

Troisième argument souvent amené par les conseillers: les terrains appartiennent au promoteur. Ce qui est faux, les deux tiers des terrains où on projette la construction appartiennent à la Ville de Montréal. Pourquoi l'arrondissement veut-il réaliser à toute hâte ce méga projet? Encore une fois, dans l'intérêt de qui?

L'arrondissement s'apprête à échanger ses propres terrains non inondés contre ceux du promoteur, qui sont eux inondés, permettant ainsi à ce dernier de littéralement sortir son méga projet de l'eau. Alors, comment croire au sérieux des défenseurs politiques de ce plan d'urbanisme dans ce dossier. Notre groupe s'inquiète donc des motivations réelles de nos élus municipaux.

Quatrièmement, on veut par ce projet éviter l'étalement urbain. Soit. Mais la densité de population qu'on y prévoit amènera un problème de transport déjà omniprésent. Un article paru dans The Gazette, en mars dernier et laissé en annexe, fait mention de ce problème déjà existant dans l'ouest de l'île.

La présidente de l'arrondissement Pierrefonds-Senneville, Monique Worth y est citée. Elle disait ceci : <People are leaving at 6 if they work at 8 :30 in the morning (downtown). It's crazy>. Elle reconnaît donc qu'il y a déjà un problème de transport. Et à titre d'exemple, j'emprunte le boulevard Gouin pour me rendre au travail. Il me faut en hiver compter 60 minutes de transport le matin et plus de 90 minutes lorsqu'il neige pour parcourir 11 kilomètres. Imaginez la situation avec plus de 600 unités de logements sur un aussi petit territoire, sans compter les 156 unités en construction à l'est de la rue Riviera. À qui profitera cette densité extrême? Malheureusement pas à la communauté.

La solution nous dit-on, une autre gare pour le train de banlieue Deux-Montagnes-Montréal sur le site même du projet. Mais à l'Agence Métropolitaine du Transport de Montréal on nous dit que cet axe de transport (ligne Deux-Montagnes-Montréal-Deux-Montagnes) est déjà à sa pleine capacité. Il faudrait doubler la voie ferrée pour contrer ce problème. Et puisqu'on nous dit que l'argent ne sera pas disponible dans un avenir prévisible, installer une gare à cet endroit serait comme ajouter une porte à un autobus déjà plein.

En conclusion, notre comité juge essentielle la préservation en totalité des espaces verts naturels situés à l'ouest de la rue Riviera pour le bénéfice de toute la communauté.

Nous craignons que ce projet domiciliaire ne détruise l'équilibre écologique de ce territoire et n'en réduise de façon irrémédiable l'accès aux citoyens comme ce fut malheureusement le cas pour les espaces verts situés à l'est de la rue Riviera.

Notre comité n'est pas contre le développement urbain en autant que le bien de la communauté soit pris en considération, ce qui nous croyons, n'est pas le cas ici. Le milieu ne pourra absorber une telle densité d'individus sans compromettre sa qualité de vie.

En terminant, j'invite au nom de notre comité M. le Président et les commissaires chargés d'étudier ce dossier à visiter le vaste territoire qu'il est dorénavant convenu d'appeler l'écoterritoire du rapide du Cheval Blanc. Vous serez à même de constater à juste titre la beauté de ce site exceptionnel et l'urgence de le préserver.

Je vous remercie de votre attention.

Martine Comeau
Porte-parole du comité
pour la préservation des espaces verts entourant le rapide du Cheval Blanc.